

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 10 (1919)

**Artikel:** La Confédération et l'école en 1917  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-110596>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Confédération et l'Ecole en 1917.

### I. Législation.

Le Conseil fédéral a pris le 27 avril 1917 un **arrêté modifiant ses décisions du 4 novembre 1913 sur les examens de maturité pour les candidats aux professions médicales.**

Les établissements d'instruction publique dont les diplômes sont reconnus valables pour les examens fédéraux de médecine sont les suivants :

Zurich : La section littéraire et la section réelle du Gymnase cantonal.

Zurich : Le Gymnase libre.

Winterthur : Le Gymnase.

Berne : La section littéraire du Gymnase de la ville.

Berne : » » du Gymnase libre.

Bienne : » » du Gymnase de la ville.

Berthoud : » » du Gymnase de la ville.

Porrentruy : » » de l'Ecole cantonale.

Lucerne : Le lycée de l'Ecole cantonale.

Schwitz : Cours de philosophie du Collège Maria-Hilf.

Einsiedeln : L'institution d'Einsiedeln.

Saarnen : Etablissement cantonal d'éducation.

Engelberg : Institution d'Engelberg.

Stanz : Collège de St-Fidelis.

Zug : Gymnase de l'Ecole cantonale.

Fribourg : Lycée, section latin-grec du Collège St-Michel.

Fribourg : Lycée cantonal des jeunes filles.

Soleure : Gymnase de l'Ecole cantonale.

Bâle : Gymnase.

Bâle : Section gymnasiale de l'Ecole supérieure des jeunes filles.

Schaffhouse : Section humaniste de l'Ecole cantonale.

Trogen : Gymnase de l'Ecole cantonale.

St-Gall : Sections littéraire et réelle du Gymnase cantonal.  
 Coire : Gymnase de l'Ecole cantonale.  
 Schiers : Institut évangélique.  
 Aarau : Gymnase de l'Ecole cantonale.  
 Frauenfeld : Gymnase de l'Ecole cantonale.  
 Lugano : Cours de philosophie du Lycée cantonal.  
 Lausanne : Section latin-grec et section latin-langues modernes  
 du Gymnase cantonal.  
 Lausanne : Gymnase des jeunes filles de la ville.  
 Sion : Gymnase classique.  
 St-Maurice : Gymnase classique.  
 Brigue : Gymnase classique.  
 Neuchâtel : Section littéraire du Gymnase cantonal.  
 Neuchâtel : Ecole supérieure des jeunes filles.  
 La Chaux-de-Fonds : Section littéraire du Gymnase.  
 Genève : Section classique et section réelle du Collège.

\* \* \*

**Règlement du 8 décembre 1917 sur l'emploi du fonds « Albert Barth », à l'Ecole polytechnique fédérale.**

A. PROFESSEURS.

Art. 1. — Le Conseil de l'Ecole, pour encourager l'activité scientifique ou des voyages d'études des professeurs de l'Ecole polytechnique qui ne jouissent pas de ressources suffisantes, leur accorde des subsides prélevés sur le fonds « Albert Barth ».

Art. 2. — Ces subsides ne sont pas inférieurs à 500 fr. et supérieurs à 5000 fr.

Art. 3. — Les demandes motivées de subsides doivent être adressées au Conseil de l'Ecole, dans la règle au commencement de l'année comptable.

Art. 4. — Le Conseil de l'Ecole prononce en dernier ressort sur les demandes de subsides. Il peut requérir l'avis de spécialistes.

Art. 5. — S'il y a plusieurs demandes, c'est celle du professeur dont les travaux scientifiques justifient le mieux un appui financier qui est prise en considération. En cas de doute, le professeur qui n'a pas encore reçu de subsides l'emporte.

Art. 6. — Le Conseil d'école fixe dans chaque cas la valeur du subside et les conditions auxquelles il est accordé.

B. ETUDIANTS.

Art. 1. — Le Conseil de l'Ecole ou, en son lieu et place, le président du Conseil de l'Ecole prélève sur le fonds « Albert Barth » des subsides pour des excursions scientifiques ou des bourses d'études et de voyage, en faveur d'étudiants méritants de nationalité suisse

qui ne jouissent pas de ressources suffisantes. Des subsides pourront aussi leur être accordés pour continuer et compléter leurs études ainsi que pour accomplir des voyages d'études et des travaux scientifiques.

Art. 2. — Les subsides pour des excursions ne dépassent pas 100 fr. par an et par étudiant.

Art. 3. — Les bourses seront accordées, année après année, dans les limites de 200 à 1000 fr.

Art. 4. — L'octroi d'une bourse entraîne la dispense des finances de cours, d'examens et de laboratoire.

Art. 5. — Les demandes de subsides pour des excursions sont adressées au Conseil d'école par l'intermédiaire et avec le préavis du chef de l'excursion.

Art. 6. — Les demandes de bourse, accompagnées d'une déclaration officielle de fortune et des autres pièces à l'appui, doivent parvenir au Conseil de l'École au plus tard quatre semaines avant la clôture du semestre.

Par exception, les demandes formulées par les élèves qui viennent d'entrer à l'École sont admises encore pendant les trois premières semaines du semestre.

Art. 7. — Les demandes de bourses sont soumises, pour préavis, à la conférence de la section à laquelle l'étudiant appartient.

Art. 8. — Le Conseil d'école ou le président décide.

Art. 9. — Les subsides sont versés aussitôt après la décision. Les bourses d'études sont payées par trimestre.

Art. 10. — Sur proposition motivée de la conférence de la section, le Conseil de l'École ou son président peuvent diminuer ou supprimer une bourse.

## II. École polytechnique fédérale.

Le nombre des étudiants réguliers s'est élevé à 1869, répartis comme suit :

	Suisses	Etrangers	Total
École d'architecture	97	28	125
» d'ingénieurs	416	131	547
» d'ingénieurs-mécaniciens	449	270	719
» de chimie	125	79	205
» de pharmacie	44	1	45
» forestière	65		65
» d'agriculture	66	15	81
» pour maîtres spéciaux de mathématiques et de physique	37	5	42
École pour maîtres spéciaux de sciences naturelles	17	—	17
École militaire	9	4	13
	<hr/> 1326 (1155)	<hr/> 533 (470)	<hr/> 1859 (1625)

Il y a en outre 1570 auditeurs.

Deux étudiants qui avaient refusé de faire leur service militaire et s'étaient vus condamner à la prison et à la privation de leurs droits civiques pendant un an, ont été exclus de l'école. Cette exclusion déploiera ses effets pour tout le temps de la privation des droits civiques.

Sur 215 candidats, 192 ont obtenu leur diplôme dans les sections suivantes :

Ecole d'architecture	9
» d'ingénieurs	59
» d'ingénieurs-mécaniciens	74
» de chimie	22
» forestière	10
» d'agriculture	12
» pour maîtres de mathématiques et de physique	5
» pour maîtres de sciences naturelles	1

Le doctorat a été accordé à 30 candidats appartenant aux diverses sections de l'école.

Le corps enseignant se composait au 31 décembre 1917 :

Professeurs en titre	68
Remplaçants	3
Privat docents	40
Assistants	76

Les laboratoires ont été fréquentés comme suit :

	Semestre d'hiver	Semestre d'été
Laboratoires de physique	65	132
» d'électrotechnie	81	44
» de chimie analytique	139	136
» de chimie industrielle	82	49
» de physico et d'électrochimie	48	26
» de pharmacie	9	11
» de chimie agricole	43	27
» de photographie	41	13
» de bactériologie	9	3
» de bactériologie pour	23	17
Ateliers de modelage (pendant le semestre d'hiver)	70	—
Laboratoire de machines : section hydraulique	163	71
» » » : section calorique	164	75
» de technologie (semestre d'hiver)	81	—
» de minéralogie-pétrographie	18	13

LA CONFÉDÉRATION ET L'ÉCOLE EN 1917 241

Laboratoire de botanique	5	2
» de géologie	39	46
» de zoologie anatomique	2	—
» de zoologie pour agriculteurs et forestiers (semestre d'hiver)	46	—
Exercices astronomiques (semestre d'été)	—	17

*Comptes.*

RECETTES		
Confédération		Fr. 1 158 205
Canton de Zurich		» 16 000
Autres recettes		» 376 248
	Total	Fr. 1 550 453
DÉPENSES		
Mobilier		Fr. 24 414
Administration, chauffage, éclairage, moyens d'enseignement, etc.		» 589 671
Traitements : Professeurs en titre		» 622 908
Assistants		» 146 668
Privat-docents		» 5 500
Remplaçants		» 50 754
Retraites		» 64 370
Caisse de secours		» 41 194
Bourses et excursions (non compris 17 570 fr. provenant de fonds spéciaux)		» 4 974
	Total	Fr. 1 550 453

*Fondation Krämer.* — Pour favoriser les recherches scientifiques dans la section d'agriculture, la Société suisse des paysans a consacré une somme de 10 000 francs pour la création d'un fonds qui portera le nom de Krämer et rappellera l'activité fructueuse de celui qui fut placé le premier à la tête de la section d'agriculture, M. le professeur Dr A. Krämer.

Les intérêts de ce fonds sont destinés à encourager les travaux scientifiques des professeurs et des étudiants dans le domaine de l'agriculture et des sciences annexes. La conférence des professeurs de la section d'agriculture décidera de l'emploi de ces intérêts.

Dans des cas spéciaux, sur la proposition de la conférence et avec l'assentiment du comité de l'Union suisse des paysans, on pourra même employer le capital pour couvrir les frais de recherches prolongées.

Le fonds est confié à l'administration du Conseil de l'École.

### III. Examens de maturité et examens de médecine.

1. Examens fédéraux de maturité pour les candidats aux professions médicales.

Il y a eu, en 1917, deux séries d'examens qui ont donné les résultats suivants :

	Examens complets			Examens complémen-
	Suisses	Etrangers	Total	taires de latin Total
Se sont inscrits	121	44	165	49
Ont subi avec succès leurs examens	76	25	101	35
Ont échoué	28	14	42	13
Se sont retirés	17	5	22	2

2. Examens fédéraux de médecine.

En 1917, il y a eu 858 examens, nombre qui dépasse de beaucoup celui des années précédentes (797 en 1916). La pharmacie et l'art vétérinaire accusent les plus fortes augmentations.

Les 858 candidats se répartissent comme suit :

Bâle 69, Berne 166, (dont 36 vétérinaires), Fribourg 61, Genève 114, Lausanne 103, Neuchâtel 11, Zurich 304 (dont 22 vétérinaires).

Origine des candidats :

a) Suissés : Zurich 136, Berne 130, Lucerne 36, Uri 1, Schwitz 14, Obwalden 4, Nidwalden 3, Glaris 10, Zug 9, Fribourg 18, Soleure 30, Bâle-Ville 39, Bâle-Campagne 13, Schaffhouse 15, Appenzell R.-Ex. 10, Appenzell R.-Int. 4, St-Gall 42, Grisons 33, Argovie 61, Thurgovie 29, Tessin 14, Vaud 63, Valais 30, Neuchâtel 31, Genève 40. Total 815 dont 75 dames.

b) Etrangers : Allemands 11, Autrichiens 5, Hongrois 1, Polonais 3, Russes 6, Serbe 1, Grec 1, Danois 4, Anglais 2, Français 2, Italiens 2, Portugais 1, Espagnol 1, Perse 1, Argentins 2. Total 43 dont 11 dames.

# IV. SUBVENTIONS FÉDÉRALES A L'ÉCOLE PRIMAIRE EN 1917.

CANTONS	Création de nouvelles écoles	Construction et transformation de maisons d'école	Installation de locaux et de préaux de gymnastique; acquisition d'engins	Instruction du corps enseignant; construction de bâtiments pour écoles normales	Augmentation des traitements d'instituteurs et création ou amélioration de pensions de retraite	Acquisition de mobilier et de matériel scolaire	Distribution aux élèves de matériel et de manuels scolaires	Secours en aliments et en vêtements aux élèves pauvres	Education des enfants faibles d'esprit	Subvention totale
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Zurich . . . . .	5 000	85 000	2 000	—	158 349	—	25 000	16 000	11 000	302 349
Berne . . . . .	3 290	31 991	457	60 000	186 111	—	10 391	89 773	1 121	387 526
Lucerne . . . . .	8 400	22 000	—	—	35 866	35	15 759	6 000	12 308	100 333
Uri . . . . .	2 621	7 512	40	4 600	4 717	04	818	912	1 108	17 690
Schwytz . . . . .	4 317	5 190	90	700	31 313	50	347	573	15	46 742
Unterwald-le-Haut . . . . .	—	4 505	80	—	7 652	80	100	200	192	13 728
Unterwald-le-Bas . . . . .	2 400	3 000	—	—	5 000	—	—	630	—	11 030
Glaris . . . . .	—	—	—	—	19 989	60	—	—	—	19 989
Zoug . . . . .	350	500	40	40	9 316	40	646	2 725	280	61 893
Fribourg . . . . .	—	38 941	58	27 400	14 634	75	—	—	2 700	83 792
Soleure . . . . .	2 000	4 329	45	—	34 174	70	4 708	20 750	291	70 224
Bâle-Ville . . . . .	—	—	—	2 500	39 000	—	—	40 050	—	81 550
Bâle-Camp . . . . .	8 000	—	—	—	29 892	80	—	8 000	—	45 892
Schaffhouse . . . . .	8 000	6 653	—	—	24 158	20	—	500	—	27 658
Appenzell-Rh. ext. . . . .	—	—	—	—	9 012	25	—	5 781	—	34 783
Appenzell-Rh. int. . . . .	—	—	200	35	—	—	91	—	—	11 727
St-Gall . . . . .	800	14 628	50	327	6 800	—	1 600	—	—	181 737
Grisons . . . . .	—	10 380	—	12 720	104 230	—	15 451	19 064	12 063	93 655
Argovie . . . . .	—	12 000	—	6 282	52 300	—	9 052	4 827	—	138 380
Thurgovie . . . . .	—	32 300	—	—	94 000	—	12 000	5 000	3 500	80 950
Tessin . . . . .	—	—	—	—	26 340	—	21 442	780	88	124 932
Vaud . . . . .	—	21 646	80	—	168 827	40	—	—	—	190 474
Valais . . . . .	—	55 000	—	—	42 704	80	4 000	1 000	—	102 704
Neuchâtel . . . . .	—	—	—	353	56 830	30	—	8 500	1 157	79 836
Genève . . . . .	—	12 835	75	4 999	27 998	75	6 690	19 236	10 363	92 943
Total . . . . .	45 178	368 415	23 636	119 882	1 314 152	44	128 008	250 305	69 235	2 357 528

## V. Avancement de l'enseignement professionnel.

## 1. Enseignement professionnel et industriel.

Le tableau ci-après renferme un aperçu des subventions fédérales allouées en 1915 aux établissements d'enseignement professionnel et industriel, conformément à l'arrêté fédéral du 27 juin 1884.

CANTONS	Ecoles complémentaires et professionnelles Collections de moyens d'enseignement		Ecoles spéciales et musées	
	Nombre	Subvention fédérale	Nombre	Subvention fédérale
		Fr.		Fr.
Zurich . . . . .	39	127 816 —	7	169 949 —
Berne . . . . .	54	60 958 —	11	176 317 —
Lucerne . . . . .	13	12 855 —	2	11 300 —
Uri . . . . .	1	1 096 —	—	—
Schwytz . . . . .	11	5 863 —	—	—
Unterwald-le-Haut . . . . .	4	1 763 —	—	—
Unterwald-le-Bas . . . . .	4	1 588 —	—	—
Glaris . . . . .	10	7 509 —	—	—
Zoug . . . . .	6	4 587 —	—	—
Fribourg . . . . .	13	8 832 —	3	30 110 —
Soleure . . . . .	18	16 766 —	1	2 056 —
Bâle-Ville . . . . .	1	71 122 —	2	24 276 —
Bâle-Campagne . . . . .	9	6 413 —	1	3 200 —
Schaffhouse . . . . .	7	6 511 —	—	—
Appenzell-Rh. Ext. . . . .	10	3 876 —	1	1 006 —
Appenzell-Rh. Int. . . . .	1	354 —	—	—
Saint-Gall . . . . .	30	31 476 —	5	64 766 —
Grisons . . . . .	8	8 675 —	—	—
Argovie . . . . .	21	30 799 —	1	3 300 —
Thurgovie . . . . .	14	8 001 —	—	—
Tessin . . . . .	18	35 622 —	—	—
Vaud . . . . .	26	12 080 —	8	47 652 —
Valais . . . . .	5	3 027 —	1	982 —
Neuchâtel . . . . .	6	7 211 —	6	115 287 —
Genève . . . . .	2	19 171 —	4	144 657 —
Total . . . . .	331	493 971 —	53	788 858 —

Le total des écoles et cours subventionnés était de 382 et la subvention totale s'élevait à Fr. 1 283 829.

Pour la formation des maîtres, des subsides ont été accordés :

Pour visiter des écoles professionnelles . . . . . Fr. 4950

Pour suivre des cours destinés aux maîtres . . . . . » 400

Subventions à des publications spéciales :

A la société suisse de dessin et d'art industriels Fr. 4300

A la société suisse pour l'enseignement des travaux  
manuels » 1000

## 2. Enseignement commercial.

(Arrêté fédéral du 15 avril 1891.)

CANTONS	Hautes écoles commerciales		Ecoles de commerce		Ecoles d'administration, de postes et de chemins de fer		Ecoles complémentaires commerciales	
	Nombre	Subvention fédérale	Nombre	Subvention fédérale	Nombre	Subvention fédérale	Nombre	Subvention fédérale
Zurich . . . . .	1	Fr. 12 800 —	3	106 376 —	1	5 075 —	9	116 868 —
Berne . . . . .	1	10 092 —	7	60 027 —	1	4 475 —	17	44 818 —
Lucerne . . . . .	—	—	2	18 995 —	1	7 502 —	4	20 251 —
Uri . . . . .	—	—	—	—	—	—	1	840 —
Schwytz . . . . .	—	—	—	—	—	—	1	700 —
Glaris . . . . .	—	—	—	—	—	—	1	2 800 —
Zoug . . . . .	—	—	1	5 622 —	—	—	1	1 800 —
Fribourg . . . . .	1	6 256 —	2	15 853 —	—	—	2	1 204 —
Soleure . . . . .	—	—	2	16 691 —	—	—	6	8 070 —
Bâle-Ville . . . . .	2	5 286 —	3	66 631 —	—	—	1	19 130 —
Bâle-Campagne	—	—	—	—	—	—	1	600 —
Schaffhouse . . .	—	—	—	—	—	—	2	5 515 —
Appenzell-Rh. ext.	—	—	1	1 666 —	—	—	3	1 894 —
Saint-Gall . . . . .	1	31 086 —	2	32 412 —	1	23 957 —	14	44 418 —
Grisons . . . . .	—	—	2	15 390 —	—	—	2	1 650 —
Argovie . . . . .	—	—	1	8 765 —	—	—	9	15 250 —
Thurgovie . . . . .	—	—	1	6 658 —	—	—	9	5 155 —
Tessin . . . . .	—	—	2	24 635 —	—	—	4	7 600 —
Vaud . . . . .	1	18 240 —	2	53 279 —	—	—	12	20 338 —
Valais . . . . .	—	—	3	11 240 —	—	—	3	1 095 —
Neuchâtel . . . . .	1	5 136 —	3	81 577 —	—	—	6	7 984 —
Genève . . . . .	1	12 912 —	3	47 197 —	1	12 251 —	2	18 829 —
Etranger . . . . .	—	—	—	—	—	—	5	15 700 —
Total . . . . .	9	101 808 —	40	573 009 —	5	58 260 —	115	362 000 —

Total des écoles 169, total de la subvention fédérale fr. 1 090 086.

En outre, un subside de fr. 200 a été donné pour la visite d'écoles de commerce. — Le dépôt central suisse de matériel d'enseignement pour la connaissance des marchandises, la technologie et la géographie commerciales, à Zurich, a reçu fr. 1000. La Société suisse pour l'enseignement commercial a reçu pour son périodique spécial fr. 1600. .

## 3. Enseignement agricole.

Les 4 écoles théoriques et pratiques d'agriculture ont été mises au bénéfice des subventions suivantes, égales à la moitié des frais occasionnés par l'enseignement :

Ecoles	Nombre des élèves	Frais d'enseignement Fr.	Subvent. fédérale Fr.
Strickhof (Zurich)	74	32 272 92	16 136 46
Rutti (Berne)	73	32 876 45	16 438 22
Ecône (Valais)	44	19 442 58	9 721 29
Cernier (Neuchâtel)	30	27 775 90	13 877 95
1917 :	221	112 347 85	56 859 48

L'école cantonale d'horticulture de Genève, dont les frais d'enseignement se sont élevés à 38 737 fr. 10, a reçu une subvention fédérale de 19 368 fr. 55. Elle était fréquentée par 54 élèves.

La Confédération a pu rembourser aux écoles agricoles d'hiver la moitié de leurs frais d'enseignement. Elles ont touché les subventions suivantes :

ECOLES	Nombre des élèves	Frais d'enseignement	Subvention fédérale
		Fr.	Fr.
Strickhof av. filiale de Winterthur	112	16 136 47	8 068 23
Affoltern a/A. (Zurich)	20	4 839 90	2 419 95
Wetzikon (Zurich)	29	5 589 98	2 794 99
Stäfa (Zurich)	18	5 101 95	2 550 97
Wädenswil (Zurich)	20	4 431 98	2 215 99
Rutti (Berne)	131	22 564 95	11 282 47
Schwand-Munsingen (Berne)	152	40 486 44	20 243 22
Porrentruy	44	9 880 45	4 940 22
Sursee	116	27 000 26	13 500 13
Fribourg	79	16 786 83	8 393 40
Soleure	50	16 954 87	8 477 43
Schaffhouse	32	8 693 68	4 346 84
Custerhof (St-Gall)	101	33 740 40	16 870 20
Plantahof (Grisons)	73	25 343 43	12 671 71
Brougg	155	27 288 80	13 644 40
Arenenberg (Thurgovie)	97	24 123 84	12 061 92
Mezzana (Tessin)	57	15 988 73	7 994 36
Lausanne	81	25 381 65	12 704 67
Cernier (Neuchâtel)	27	9 251 97	4 625 98
Genève	16	8 160 75	4 080 37
1917 :	1410	347 747 33	173 887 45
1916 :	1174	316 567 84	158 277 61

*Conférences itinérantes et cours spéciaux organisés par les cantons.*

Les décisions du Conseil fédéral du 16 février 1917, relatives à l'intensification de la production agricole et les cours institués par le Département fédéral de l'industrie pour les conférenciers et les directeurs de cours agricoles des deux sexes, donnèrent lieu à un redoublement d'efforts pour instruire le peuple sur les moyens de tirer de notre sol tout ce qu'il peut rendre. Les dépenses ont été ainsi fortement augmentées pour la Confédération comme pour les cantons. En voici le détail :

Cantons	Dépenses cantonales			Total	Subventions fédérales
	Cours et conférences	Essais relatifs à la fromagerie	Essais relatifs aux prairies		
	Fr.	Fr.	Fr.		
1. Zurich . . .	15,058 10	—	—	15 058 10	7 529 05
2. Berne . . . .	16 670 10	6 554 60	—	23 224 70	11 612 35
3. Lucerne . . .	4 363 15	896 50	—	5 259 65	2 629 80
4. Glaris . . . .	281 90	—	—	281 90	140 95
5. Zoug . . . . .	47 75	—	—	47 75	23 85
6. Fribourg . . .	6 165 15	5 764 10	—	11 929 25	5 964 60
7. Soleure . . . .	3 108 85	—	—	3 108 85	1 553 40
8. Bâle-Campagne .	384 30	—	—	384 30	192 15
9. Schaffhouse	1 526 65	—	—	1 526 65	763 30
10. Appenzell Rh.-Ext. .	91 10	—	—	91 10	45 55
11. Saint-Gall. . .	14 297 —	31 65	340 20	14 668 85	7 334 40
12. Grisons . . . .	2 265 75	—	—	2 265 75	1 132 87
13. Argovie . . . .	6 028 50	—	—	6 028 50	3 014 25
14. Thurgovie . . .	3 786 30	20 —	—	3 806 30	1 903 15
15. Tessin . . . . .	807 90	—	—	807 90	403 95
16. Vaud . . . . .	5 079 40	28 —	—	5 107 40	2 225 45
17. Valais . . . . .	7 295 25	—	—	7 295 25	3 647 62
18. Neuchâtel . . .	4 469 —	—	—	4 469 —	2 110 30
19. Genève . . . .	3 603 75	—	—	3 603 75	1 801 90
1917 :	95 329 90	13 294 85	340 20	108 964 95	54 028 40
1916 :	60 053 55	10 833 75	455 20	71 342 50	34 611 89

## Recettes et dépenses des Etablissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles.

	Administration centrale, fromagerie et exploitation du domaine du Liebefeld		Etablissements de chimie agricole				Etablissements d'essais et de contrôles de semences		Etablissement d'industrie laitière et de bactériologie du Liebefeld		TOTAL
	Fr.		Grlikon	Berne	Lausanne	Grlikon	Lausanne	Fr.	Fr.	Fr.	
<b>Dépenses :</b>											
1. Traitements . . . . .	12 457 30		47 625 65	57 097 75	19 300 —	45 660 —	17 100 —	41 685 65	240 926 35		
2. Frais de bureau . . . . .	1 798 45		963 88	2 202 50	599 44	4 663 08	1 092 59	1 328 93	12 648 87		
3. Mobilier . . . . .	5 496 63		1 817 98	3 306 28	207 25	2 753 88	1 201 74	2 842 75	17 626 51		
4. Frais d'exploitation . . . . .	54 812 37		12 620 20	28 988 09	6 248 57	27 470 64	16 655 52	14 370 65	161 166 04		
5. Divers . . . . .	1 999 90		—	5 —	65 63	—	—	717 —	2 787 53		
Total . . . . .	76 464 65		63 027 71	91 599 62	26 420 89	80 547 60	36 049 85	60 944 98	435 155 30		
<b>Recettes :</b>											
1. Analyses isolées . . . . .	—		4 308 25	3 810 —	1 079 —	1 172 39	168 85	5 706 65	16 245 14		
2. Emoluments suivant contrats de contrôle	20 476 75		—	—	—	—	—	—	20 476 75		
3. Emoluments suivant contrats spéciaux . . . . .	—		2 657 40	369 10	—	9 576 63	491 30	—	13 094 43		
4. Divers . . . . .	304 19		1 007 68	12 —	814 30	2 243 33	2 343 65	1 384 40	8 109 55		
5. Domaine du Liebefeld y compris fromagerie . . . . .	53 033 24		—	—	—	—	—	—	53 033 24		
6. Exploitation de Mont-Calmé . . . . .	—		—	—	414 —	—	—	—	414 —		
Total . . . . .	73 814 18		7 973 33	4 191 10	2 307 30	12 992 35	3 003 80	7 091 05	111 373 11		

Les écoles de viticulture et stations d'essais viticoles ont occasionné les dépenses suivantes et reçu des subventions fédérales comme indiqué ci-après :

Cantons	Dépenses	Subvention fédérale
Vaud	34 257 55	17 067 62
Neuchâtel	36 661 17	23 330 58
Zurich	770 89	385 44
Thurgovie	550 60	275 30
Berne	4 000 —	2 000 —
St-Gall	2 000 —	1 000 —
Valais	4 660 60	2 330 30
Total	82 900 81	46 389 24

L'établissement fédéral d'essais pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture, à Wädenswil, a occasionné une dépense se montant à 120 452 fr. 08, tandis que les recettes ascendent à 41 489 fr. 05, ce qui fait que la Caisse fédérale a dû verser la somme de 78 963 fr. 03. Les 14 différents cours organisés dans le courant de l'année ont été suivis par 670 participants.

<i>Ecoles de laiterie.</i>	Nombre d'élèves	Frais d'enseignement Fr.	Subv. fédérale Fr.
Rütti-Berne	56	38 294 08	19 447 04
Pérolles-Fribourg	31	22 612 63	11 306 31
Moudon	18	19 707 80	9 853 90
Total	105	81 214 51	40 607 25
(1915	86	75 259 25	35 500 —)

#### 4. Avancement de l'enseignement de l'économie domestique et de l'instruction professionnelle à donner à la femme.

Le tableau ci-après donne un aperçu des subventions fédérales allouées en 1917 aux établissements d'enseignement professionnel à l'usage du sexe féminin, conformément à l'arrêté fédéral du 20 décembre 1895.

Les 595 établissements ont ainsi reçu une subvention fédérale de Fr. 511 926.

En vue de la formation du personnel enseignant, des subsides ont été accordées :

Pour des visites d'écoles	Fr. 760 —
Pour des visites de cours pour maîtresses »	1 950 —
Total	Fr. 2 710 —

La Confédération a subventionné 5 cours (3 à Zurich, 1 à Bâle, 1 à Aarau) pour une somme de 8 614 fr.

La Société suisse des maîtresses d'enseignement ménager et professionnel a reçu pour son journal 900 fr.

CANTONS	Ecoles complémentaires ménagères		Ecoles spéciales	
	Nombre	Subvention fédérale	Nombre	Subvention fédérale
		Fr.		Fr.
Zurich . . . . .	79	37 776 —	3	27 267 —
Berne . . . . .	64	39 721 —	6	16 879 —
Lucerne . . . . .	9	4 703 —	3	13 480 —
Uri . . . . .	2	184 —	—	—
Schwytz . . . . .	9	2 527 —	—	—
Unterwald-le-Haut . . . . .	2	673 —	—	—
Unterwald-le-Bas . . . . .	3	962 —	—	—
Glaris . . . . .	26	7 688 —	—	—
Zoug . . . . .	7	2 279 —	—	—
Fribourg . . . . .	42	20 402 —	5	17 385 —
Soleure . . . . .	12	9 762 —	—	—
Bâle-Ville . . . . .	4	12 091 —	1	47 050 —
Bâle-Campagne . . . . .	22	5 514 —	—	—
Schaffhouse . . . . .	17	9 790 —	—	—
Appenzell-Rh. ext. . . . .	29	6 388 —	—	—
Appenzell-Rh. int. . . . .	1	116 —	—	—
Saint-Gall . . . . .	61	25 838 —	4	28 482 —
Grisons . . . . .	23	1 991 —	1	3 815 —
Argovie . . . . .	40	6 657 —	3	4 502 —
Thurgovie . . . . .	59	10 849 —	1	838 —
Tessin . . . . .	5	14 651 —	—	—
Vaud . . . . .	22	15 055 —	3	12 204 —
Valais . . . . .	15	25 299 —	2	4 731 —
Neuchâtel . . . . .	4	5 266 —	3	24 676 —
Genève . . . . .	2	7 940 —	1	37 505 —
Total . . . . .	559	274 122 —	36	237 804 —

## VI. Divers.

1. La fondation **Berset-Müller** a dépensé 18 360 fr. 75 pour l'entretien d'une quinzaine d'anciens maîtres et maîtresses d'écoles de divers cantons.

2. L'institut **Neuhof**, à Neuhof près Birr, est confié à un directeur dont la femme dirige le ménage, à un professeur d'agriculture et à un jardinier, sous la surveillance d'une commission où siègent

trois représentants de la Confédération. Cette dernière a porté sa subvention annuelle de 2500 à 3500 francs. L'établissement abrite 39 élèves, dont 3 seulement de la Suisse française et italienne. Ils forment trois groupes : l'un réunit les jeunes gens qui désirent se vouer à l'agriculture. Après avoir reçu une préparation générale dans la maison même, ils peuvent achever leurs études à l'école d'agriculture de Brugg. — Le second groupe est formé par les jardiniers, qui reçoivent dans la maison toute leur instruction théorique et pratique. Ils se présentent ensuite à l'examen cantonal d'apprentissage où ils obtiennent leur certificat d'aptitudes. — Le troisième groupe comprend les jeunes gens qui n'ont pas encore fait choix d'une profession. On les instruit de façon à leur permettre de se décider en connaissance de cause. Alors seulement ils sont attribués au premier ou au second groupe ou bien placés en apprentissage. — La cherté actuelle de la vie a provoqué un déficit de 8500 fr.; de là l'augmentation du subside de la Confédération. Mais la façon intelligente dont l'établissement est dirigé permet d'espérer qu'il pourra, avant qu'il soit longtenpts, poursuivre son activité sans les secours de la Confédération et des cantons.

3. Les expositions scolaires permanentes présentent les chiffres suivants :

1917	Zurich	Berne	Lucerne	Fribourg
Subvention du canton et de la commune . . . . .	7 470 —	18 740 —	1 000 —	3 634 80
Subv. de la Confédér. . . . .	5 000 —	5 000 —	1 000 —	1 500 —
Recettes . . . . .	16 479 25	25 851 38	2 001 59	5 240 05
Dépenses . . . . .	16 886 53	24 149 42	1 992 48	6 361 23
Solde en caisse. . . . .	— 407 28	+1 701 96	+ 9 11	—1 121 18
Valeur de l'inventaire	96 800 —	161 351 96	14 896 13	110 950 —
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Visites . . . . .	16 461	4 303	?	3 120
Objets prêtés. . . . .	28 198	24 698	plus de 600	4 572
	Locarno	Lausanne	Sion	Neuchâtel
Subvention du canton et de la commune . . . . .	125 —	1 717 60	1 000 —	2 000 —
Subv. de la Confédér. . . . .	1 000 —	625 —	200 —	1 000 —
Recettes . . . . .	1 125 —	2 356 60	1 200 —	3 540 40
Dépenses. . . . .	1 967 63	2 356 60	1 500 —	3 662 38
Solde en caisse. . . . .	842 63	—	— 300 —	— 121 98
Valeur de l'inventaire	—	61 600 —	—	48 981 67
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Visites . . . . .	466	?	?	1 261
Objets prêtés . . . . .	1 987	3 091	?	3 482

*L'exposition scolaire permanente de Berne*, à la suite d'une révision des statuts et avec l'assentiment du Conseil d'Etat du canton et du Conseil municipal de la ville, est devenue un établissement officiel, sous le nom de « musée scolaire suisse à Berne ». Le directeur sera nommé désormais par le Conseil d'Etat bernois. Les locaux étant trop petits, un projet de construction donnant trois fois plus de place a été établi et soumis au Conseil d'Etat. Les tractations n'ont pas encore abouti.

Malgré les circonstances actuelles, si défavorables, le nombre des prêts a augmenté. Ceux-ci se sont étendus à toute la Suisse et à tous les degrés de l'enseignement. Le musée renferme en effet un riche matériel d'intuition pour toutes les branches d'études. Les collections seront augmentées encore, surtout en vue d'une meilleure connaissance du pays. — Les frais de l'impression et du papier ont obligé l'établissement à se contenter de la publication du « Pionier ».

*Le musée scolaire de Lausanne* s'est surtout consacré au prêt de tableaux intuitifs et de clichés pour projections. Il a fait parvenir en novembre aux commissions scolaires et aux membres du corps enseignant un catalogue de ces tableaux et clichés. Le nombre des collections prêtées s'est élevé à 3091. En février fut organisée une exposition des publications et livres recommandés par la Commission romande de lecture. Dans le courant de l'été eut lieu une exposition de travaux, spécialement de dessin, d'élèves appartenant à des classes de divers degrés.

*L'exposition scolaire permanente de Neuchâtel* a vu diminuer le nombre de ses visiteurs. Il faut attribuer ce recul à l'insuffisance des locaux. La Direction espère pouvoir bientôt installer plus largement ses collections. Elle a dépensé 1149 fr. 38 pour l'enrichissement des collections et de la bibliothèque.

*Le musée pédagogique de Sion* s'est développé autant que ses modestes ressources le lui permettent. Pour mettre à la portée du corps enseignant des moyens plus nombreux de se cultiver, le Département de l'Instruction publique du Valais a conclu avec la direction du musée pédagogique de Fribourg une convention d'après laquelle cette institution met gratuitement ses 20 000 volumes à la disposition du personnel enseignant valaisan, moyennant une indemnité annuelle de 500 fr.

*L'exposition permanente du canton du Tessin à Locarno* rencontre une faveur croissante auprès des jeunes maîtres. Ils demandent de plus en plus des œuvres pédagogiques que la Direction s'empresse de procurer dans les limites de son budget. Elle va classer à nouveau les livres et collections anciennes et nouvelles et en publier le catalogue.

#### 4. La carte murale de la Suisse.

Elle a été délivrée gratuitement à 142 écoles. Il en a été vendu 72 exemplaires : 67 en Suisse et 7 à l'étranger.

Depuis la première édition de cette carte, en 1902, il en a été remis aux écoles 11 098 exemplaires et il en a été donné à divers administrations, bureaux, etc., 331 exemplaires. La vente s'est élevée à un total de 4828 exemplaires.

#### 5. La Société suisse pour l'éducation et la protection des enfants faibles d'esprit.

Cette société s'est constituée l'année dernière<sup>1</sup>. Elle compte 250 membres individuels et 50 membres collectifs. On a renoncé à constituer des sections cantonales ; on a trouvé plus pratique de se grouper par régions. Un assez grand nombre de membres praticiens se sont réunis en une association, qui a son siège à Zurich, dans le but d'organiser des cours pour les enfants qui entendent mal et parlent avec difficulté. L'un de ces cours a été préparé, mais il n'a pu avoir lieu à cause des circonstances actuelles. L'assemblée annuelle de la Société a dû aussi être renvoyée à des temps meilleurs.

Il ressort du rapport du président que le comité a voué sa principale activité à la publication de l'œuvre du pasteur Altherr : « Histoire de la protection des faibles d'esprit en Suisse ». La première partie est imprimée, la deuxième partie ne tardera pas à suivre.

#### 6. Commissions de lectures destinées à la jeunesse.

A côté de ses publications mensuelles : « Jugendborn », « Jugendpost » et « Illustrierte schweizerische Schülerzeitung der Kinderfreund », la Commission du « Schweizerischen Lehrervereins » a fait paraître à Noël 1917 un catalogue, préparé avec soin, d'ouvrages pour la jeunesse, spécialement de provenance suisse. De plus, la Commission insère dans le supplément bibliographique de la « Lehrerzeitung » des articles sur les ouvrages destinés à la jeunesse qui lui sont adressés. Enfin, elle a fait paraître elle-même un ouvrage pour la jeunesse (Sahlis Hochwacht et d'autres récits de Joseph Reinhart) en une édition de 7000 exemplaires qui s'est rapidement écoulée.

La Commission de lecture de la Société pédagogique romande s'est réorganisée, a élaboré un règlement et a repris vaillamment son activité.

<sup>1</sup> Voir Annuaire de 1918, page 277.

### 7. Société suisse des maîtres de gymnastique.

Après l'apparition de l'édition française du Manuel de gymnastique pour les jeunes filles, le Comité estima que son devoir était de familiariser le personnel enseignant romand avec le contenu et la méthode de cet ouvrage. Il organisa dans ce but, à la Chaux-de-Fonds, du 16 au 28 juillet 1917, un cours de gymnastique qui réunit 21 participants.

L'organe de la Société, « Monatsblätter für die physische Erziehung der Jugend », a paru en 12 cahiers, comme supplément à la « Lehrerzeitung ». On trouve dans les « Monatsblätter » des préparations théoriques et pratiques aux leçons de gymnastique.

### Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique.

La *Conférence suisse* s'est réunie le 13 octobre à Bâle. Après avoir liquidé les affaires courantes, elle a entendu un rapport sur la publication de l'Atlas suisse et de l'« Archiv für das schweizerische Unterrichtswesen ». Elle a fait au Département fédéral de l'Intérieur des propositions pratiques quant à l'éducation nationale. Elle s'est occupée ensuite d'une demande relative aux examens de brevets des maîtres de dessin, de la formation et de la protection des institutrices privées à l'étranger, de l'éducation physique dans les classes supérieures des collèges et gymnases, et enfin d'un portrait de Nicolas de Flüe.

La *Conférence romande* ne se réunira qu'en septembre, à Genève. Nous en dirons quelques mots l'an prochain.

En revanche, nous sommes heureux de mentionner ici l'entente qui a été conclue entre des délégués de Vaud, Neuchâtel et Genève, le 4 avril 1918, pour obtenir à de meilleures conditions les *fournitures scolaires*.

## Statistique des écoles publiques (cantonales et communales).

### 1. Nombre des écoles et communes scolaires.

CANTONS	Ecoles enfantines		Ecoles primaires		Ecoles secondaires inférieures	Ecoles secondaires supérieures		Ecoles normales
	communales	cantonales	Ecoles	Communes scolaires		ne menant pas aux études universitaires	conduisant aux études universitaires	
Zurich . . . . .	27	—	175	312	103	—	6 <sup>1</sup>	2 <sup>2</sup>
Berne . . . . .	48	—	839	588	94	3	4	5
Lucerne . . . . .	4	—	188	104	39	3 <sup>3</sup>	1	2 <sup>4</sup>
Uri . . . . .	—	—	26	20	7	1	1	—
Schwytz . . . . .	8	—	55	31	12	—	—	1
Unterwald-le-Haut . . . . .	—	—	13	7	3	1	1	—
Unterwald-le-Bas . . . . .	—	—	18	16	4	1	1	—
Glaris . . . . .	16	—	31	30	10	1	—	—
Zoug . . . . .	—	—	26	11	8	—	1	—
Fribourg . . . . .	?	—	260	243	14	2	2	2
Soleure . . . . .	7	—	128	123	23	—	2	1
Bâle-Ville . . . . .	—	111	3	3	3	3 <sup>5</sup>	3 <sup>5</sup>	1 <sup>6</sup>
Bâle-Campagne . . . . .	6	—	71	69	13	4	—	—
Schaffhouse . . . . .	—	—	36	36	11	—	1	1 <sup>7</sup>
Appenzell-Rh. Ext. . . . .	6	—	70	20	10	—	1	—
Appenzell-Rh. Int. . . . .	—	—	16	15	1	—	—	—
Saint-Gall . . . . .	—	—	291	204	43	—	1	1
Grisons . . . . .	4	—	281	211	58	—	1	1 <sup>7</sup>
Argovie . . . . .	13	—	270	234	—	36	1	2
Thurgovie . . . . .	8	—	189	186	32	—	1	1
Tessin . . . . .	78	—	347	257	31	3	1	2
Vaud . . . . .	200	2	479	377	—	22	3	2
Valais . . . . .	17	—	299	166	3	3	3	3
Neuchâtel . . . . .	84	1	68	62	9	4	3	4
Genève . . . . .	—	85	55	48	1 <sup>8</sup>	1 <sup>9</sup>	2 <sup>10</sup>	2 <sup>11</sup>
Total . .	526	199	4 229	3 373	532	88	40	33

<sup>1</sup> Gymnase, Ecole industrielle, Ecole de commerce à Zurich, Gymnase, Ecole industrielle à Winterthur, Classes gymnasiales de l'Ecole supérieure de jeunes filles à Zurich. — <sup>2</sup> Séminaire cantonal et Séminaire communal. — <sup>3</sup> Ecoles moyennes à Münster, Sursée et Willisau. — <sup>4</sup> Séminaire pour élèves maîtres à Hitzkirch, et séminaire de Lucerne. — <sup>5</sup> Gymnasium, Realschule, Töchterschule. — <sup>6</sup> Division pédagogique de la Töchterschule. — <sup>7</sup> Division de l'Ecole cantonale. — <sup>8</sup> Ecole professionnelle. — <sup>9</sup> Ecole sec. et sup. de jeunes filles. — <sup>10</sup> Collège et Ecole de commerce. — <sup>11</sup> Section péd. et Collège et sect. péd. de l'Ecole sup. de Jeunes filles.

## 2. Classes et divisions.

CANTONS	Ecoles primaires (classes ou divisions dirigées par un maître)				Ecoles secondaires		
	classes mixtes	classes de garçons	classes de filles	classes spéciales	classes mixtes	classes de garçons	classes de filles
Zurich . . . . .	1 297	14	14	49	347	20	20
Berne . . . . .	2 704	—	—	21	259	70	123
Lucerne . . . . .	388	63	71	4	29	18	23
Uri . . . . .	44	24	22	—	12	—	3
Schwytz . . . . .	87	50	51	—	7	2	2
Unterwald-le-Haut.	14	23	23	1	2	—	1
Unterwald-le-Bas	37 <sup>2</sup>	10	10	—	2	1	1
Glaris . . . . .	101	—	—	—	17	—	—
Zoug . . . . .	33	33	33	1	6	—	2
Fribourg . . . . .	252 <sup>2</sup>	179	170	5	4	28	4
Soleure . . . . .	390	4	9	6	63	4	7
Bâle-Ville . . . . .	1	110	112	36 <sup>1</sup>	3	96	107
Bâle-Campagne . . .	239	1	1	—	9	—	4
Schaffhouse . . . . .	110	24	25	3	26	11	11
Appenzell-Rh. ext. . .	70	—	—	6	20	3	3
Appenzel-Rh. int. . .	25	9	9	3	1	—	—
Saint-Gall . . . . .	679	47	53	21	84	36	27
Grisons . . . . .	556	9	9	1	146	8	6
Argovie . . . . .	652	34	35	2	—	—	—
Thurgovie . . . . .	387	—	—	3	59	—	1
Tessin . . . . .	527	104	97	1	13	8	10
Vaud . . . . .	1 126 <sup>2</sup>	128	136	2	—	—	—
Valais . . . . .	219	214	204	14	—	2	2
Neuchâtel . . . . .	320	86	91	6	14	9	13
Genève . . . . .	174 <sup>3</sup>	175 <sup>3</sup>	171 <sup>3</sup>	14	—	18	—
Total	10 432	1 341	1 346	199	1 123	334	370

<sup>1</sup> 15 classes spéciales et 21 classes de développement.<sup>2</sup> Nombres de l'année dernière.<sup>3</sup> Y compris les classes complémentaires et les écoles secondaires rurales.

3. Nombre des élèves à la fin de l'année scolaire ou du cours.

CANTONS	Ecoles enfantines		Ecoles primaires		Ecoles complémentaires générales		Cours préparatoires		Ecoles secondaires		Ecoles secondaires supérieures ne conduisant pas aux études universitaires		Ecoles secondaires supérieures conduisant aux études universitaires		Ecoles normales	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
	Zurich . . . . .	1 980	1 894	32 278	32 488	638	41	—	—	6 010	5 325	—	—	1 638	198	151
Berne . . . . .	1 141	1 250	55 960	56 464	9 394	324	—	—	4 718	6 806	454	48	2 470	164	280	268
Lucerne . . . . .	83	96	13 414	13 555	2 392	—	—	—	1 267	1 261	251	13	557	—	101	53
Uri . . . . .	—	—	1 712	1 832	?	—	—	—	45	69	121	—	17	—	—	—
Schwytz . . . . .	199	225	4 364	4 601	—	26	—	—	196	166	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Haut.	—	—	1 411	1 328	35	—	—	—	9	44	89	—	198	—	—	—
Unterwald-le-Bas .	—	—	1 081	1 014	—	—	85	—	48	61	—	—	—	—	—	—
Glaris . . . . .	273	286	2 275	2 425	213	—	—	—	161	137	93	75	—	—	—	—
Zoug . . . . .	—	—	2 037	2 046	358	—	—	—	187	111	—	—	102	114	—	—
Fribourg . . . . .	?	?	13 828	12 070	3 309	—	—	—	392	88	245	—	734	108	96	112
Soleure . . . . .	147	122	10 249	9 652	2 350	—	1 128	—	1 078	788	—	—	222	21	62	25
Bâle-Ville . . . . .	1 724	1 605	4 962	5 749	77	—	—	—	3 557	4 363	1 483	694	723	90	24	108
Bâle-Camp. . . . .	721	753	6 237	6 048	1 414	—	—	—	384	642	471	15	—	—	—	—
Schaffhouse . . . . .	—	—	3 585	3 598	333	—	—	—	644	541	—	—	163	25	11	5
Appenzel-Rh. ext. . .	94	118	4 426	4 542	421	—	—	—	396	245	—	—	151	36	—	—
Appenzel-Rh. int. . .	—	—	1 202	1 235	283	—	—	—	10	3	—	—	—	—	—	—
Saint-Gall . . . . .	—	—	22 433	23 125	1 509	1 764	25	2 299	2 299	1 746	—	—	557	57	117	16
Grisons . . . . .	115	150	8 423	8 465	232	3	—	963	963	746	—	—	402	11	71	19
Argovie . . . . .	428	446	18 305	18 689	5 589	—	—	—	—	—	2 228	1 669	203	47	65	104
Thurgovie . . . . .	335	348	10 675	10 281	2 658	—	—	—	—	—	—	—	273	17	72	12
Tessin . . . . .	1 641	1 705	11 191	10 997	—	—	—	—	1 102	687	—	—	68	5	71	167
Vaud . . . . .	2 909	2 805	22 101	21 732	6 679	—	—	—	700	641	501	43	761	155	98	120
Valais . . . . .	441	416	11 438	10 597	3 334	—	—	—	—	—	1 875	1 485	390	67	63	61
Neuchâtel . . . . .	1 344	1 388	8 581	8 564	819	—	—	—	398	515	418	420	215	83	46	172
Genève . . . . .	2 530	2 450	6 817	7 197	—	—	260	575	575	—	—	1 194	1 064	35	89	184
Total . . . . .	16 105	16 057	278 985	278 294	42 037	2 158	1 498	25 201	25 201	24 983	8 453	5 728	11 908	1 233	1 417	1 527

## 4. Nombre des maîtres.

CANTONS	Ecoles enfantines		Ecoles primaires		Ecoles secondaires			Ecoles secondaires supérieures ne conduisant pas aux études universitaires			Ecoles secondaires supérieures conduisant aux études universitaires			Ecoles normale		
	Maitresses	Aides	Maitres	Maitresses	Maitres	Maitresses	Maitres spéciaux	Maitres	Maitresses	Maitres spéciaux	Maitres	Maitresses	Maitres spéciaux	Maitres	Maitresses	Maitres spéciaux
Zurich . . . . .	99	—	1 063	316	381	6	—	—	—	—	147	18	62	18	—	2
Berne . . . . .	56	—	1 388	1 276	406	96	53	22	2	2	136	—	—	—	4	3
Lucerne . . . . .	4	—	374	148	56	14	4	15	—	—	37	—	2	20	2	5
Uri . . . . .	—	—	20	65	4	4	—	—	—	—	14	—	3	—	—	—
Schwytz . . . . .	—	2	61	127	9	4	—	—	—	—	17	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Haut . . . . .	—	—	9	43	1	2	—	4	—	—	—	—	4	—	—	—
Unterwald-le-Bas . . . . .	—	—	7	50	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris . . . . .	16	6	99	—	18	—	—	9	1	2	—	—	—	—	—	—
Zoug . . . . .	—	—	34	64	9	5	6	—	—	—	9	4	4	—	—	—
Fribourg . . . . .	?	?	302	299	35	7	7	16	11	4	60	?	16	12	?	7
Soleure . . . . .	7	—	336	73	66	6	11	—	—	—	16	—	3	5	—	4
Bâle-Ville . . . . .	100	9	117	83	158	35	—	43	24	—	76	—	—	11	—	—
Bâle-Camp . . . . .	27	1	186	55	26	4	—	17	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse . . . . .	—	—	126	30	49	1	—	—	—	—	16	—	9	—	—	—
Appenzell-Rh. ext. . . . .	5	—	145	5	24	—	8	—	—	—	10	—	3	—	—	—
Appenzell-Rh. int. . . . .	—	—	19	27	1	—	2	—	—	—	10	—	—	—	—	—
Saint-Gall . . . . .	—	—	677	123	137	17	6	—	—	—	37	—	10	14	—	6
Grisons . . . . .	7	—	515	60	78	2	—	—	—	—	34	—	1	10	1	1
Argovie . . . . .	18	—	494	229	—	—	—	124	8	198	17	—	8	13	2	13
Thurgovie . . . . .	16	—	335	55	59	1	60	—	—	—	22	—	4	8	—	3
Tessin . . . . .	89	42	208	544	37	35	4	35	49	—	12	—	—	11	19	1
Vaud . . . . .	200	—	618	618	—	—	—	143	—	87	45	—	21	15	4	3
Vâlais . . . . .	15	—	331	324	5	5	—	28	—	—	64	—	—	12	12	6
Neuchâtel . . . . .	101	—	157	323	27	11	—	8	9	25	28	—	—	3	1	10
Genève . . . . .	182	35	201	357	30	—	43	41	47	—	63	5	28	—	—	—
Total . . . . .	950	95	7 822	5 304	1 619	256	208	505	151	328	860	23	178	184	45	64

5. Nombre des écoles complémentaires professionnelles, des élèves et des maîtres.

CANTONS	Nombre des écoles				Nombre des élèves et des maîtres										
	profes- sionnelles	commer- ciales	agricoles	ménagères	Ecoles professionnelles		Ecoles commerciales		Ecoles agricoles		Ecoles ménagères				
					écoliers	écolières	Maîtres	écoliers	écolières	Maîtres	écoliers	écolières	maîtres	élèves	maîtresses
Zurich . . . . .	40	9	1	104	5 914	3 053	430(46)	1 750	553	131	17	—	—	3 778	333
Berne . . . . .	?	?	—	?	?	?	?	?	?	?	—	—	—	?	?
Lucerne . . . . .	13	2	—	10	968	73	78 (1)	69	25	6 (4)	—	—	—	1 467	52 (7)
Uri . . . . .	1	1	—	?	105	21	3	19	10	3	—	—	—	?	?
Schwytz . . . . .	12	1	—	—	500	—	30	20	8	2	—	—	—	470	20
Unterwald-le-Haut . . . . .	5	—	—	9	57	28	5	—	—	—	—	—	—	53	3
Unterwald-le-Bas . . . . .	3	—	1	3	37	—	3	—	—	—	—	—	—	132	3
Glaris . . . . .	8	1	—	26	336	—	47	63	32	12	?	—	—	793	82(25)
Zoug . . . . .	5	1	1	6	240	—	18	66	8	4	29	—	—	157	5
Fribourg . . . . .	10	1	—	42	344	—	18	46	—	—	—	—	—	1 443	42
Soleure . . . . .	19	6	7	12	1 288	—	93	444	212	53 (6)	129	—	32	834	29
Bâle-Ville . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Camp. . . . .	8	1	—	22	348	—	35	68	—	12	—	—	—	1 825	54
Schaffhouse . . . . .	6	2	—	16	1 020	96	56	341	151	26 (2)	—	—	—	1 455	60 (9)
Appenzell-Rh. ext. . . . .	10	3	—	33	280	—	25	139	—	15	—	—	—	1 379	71 (4)
Appenzell-Rh. int. . . . .	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42	2
Saint-Gall . . . . .	29	13	—	52	1 319	—	144	600	—	49	—	—	—	2 108	146(27)
Grisons . . . . .	7	2	—	22	492	48	65	287	116	27 (2)	—	—	—	711	39
Argovie . . . . .	22	10	—	45	1 518	39	69	772	98	98	—	—	—	1 175	83
Thurgovie . . . . .	13	10	—	61	691	—	72	331	116	66	—	—	—	1 436	95 (1)
Tessin . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vaud . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Valais . . . . .	10	3	1	16	91	86	20 (9)	—	—	27 (7)	42	—	10	392	47
Neuchâtel . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Genève . . . . .	3 <sup>1</sup>	1 <sup>2</sup>	1 <sup>3</sup>	2 <sup>4</sup>	2 041	977	57 (5)	—	—	—	41	—	9	91	—

<sup>1</sup> Académie professionnelle, cours du soir et cours professionnels. — <sup>2</sup> Section commerciale de l'Ecole ménagère. — <sup>3</sup> Cours pour apprentis jardiniers. — <sup>4</sup> Ecoles ménagères de Carouge et Genève.

## 6. Etablissements d'instruction professionnelle.

## a) Nombre des écoles.

CANTONS	Techniciens	Ecoles de commerce et d'administration	Ecoles industrielles	Ecoles d'arts et métiers	Ecoles pour ouvriers sur métaux	Ecoles pour ouvriers de l'industrie textile	Ecoles agricoles		Instruction professionnelle du sexe féminin		Autres écoles professionnelles
							Ecoles propr. dites	Cours d'hiver	Ecoles spéciales	Ecoles ménagères	
Zurich . . . . .	1	1	—	1	1	1	1	5	1	—	—
Berne . . . . .	2	4	2	—	—	—	1	3	—	1	7
Lucerne . . . . .	—	2	—	1	—	—	—	1	—	1	—
Uri . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schwytz . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Haut . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Bas . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris . . . . .	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Zoug . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg . . . . .	1	2	1	—	—	—	1	1	4	1	1
Soleure . . . . .	—	3	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Bâle-Ville . . . . .	—	2	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Bâle-Campagne . . . . .	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—
Schaffhouse . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Appenzell-Rh. ext. . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell-Rh. int. . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Gall . . . . .	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—	—
Grisons . . . . .	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—
Argovie . . . . .	—	1	1	—	—	—	—	1	1	3	—
Thurgovie . . . . .	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—
Tessin . . . . .	—	1	17	—	—	—	1	1	2	1	—
Vaud . . . . .	—	1	4	—	—	—	—	1	—	—	—
Valais . . . . .	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel . . . . .	1	3	4	6	5	—	1	—	4	7	—
Genève . . . . .	2 <sup>1</sup>	3	1 <sup>2</sup>	2 <sup>3</sup>	2 <sup>4</sup>	—	2	1	1	2	1
Total . . . . .	7	28	33	10	8	6	7	19	15	16	9

<sup>1</sup> Ecole des arts et métiers, Sections : Construction et génie civil, électrotechnique. — <sup>2</sup> Section des métiers. — <sup>3</sup> Ecole des beaux-arts et section des arts industriels. — <sup>4</sup> Ecole d'horlogerie et section de mécanique.

b) Nombre des élèves et des maîtres.

CANTONS	Techniciens		Ecoles de commerce et d'administration		Ecoles industrielles		Ecoles d'arts et métiers		Ecoles pour ouvriers sur métaux		Ecoles p. <sup>1</sup> ouvriers de l'industrie textile		Ecoles agricoles		Instruction prof. du sexe féminin		Autres écoles professionnelles	
	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtres	Elèves	Maîtresses	Elèves	Maîtres
Zurich . . . . .	587 (50)	49	(295) <sup>1</sup>	31(13) <sup>1</sup>	— ?	— ?	142(50)	12(4)	12	2	26	4	270	48	162	17 (2)	—	—
Berne . . . . .	?	?	?	?	—	—	95 (9)	—	—	—	—	—	?	?	?	?	?	?
Lucerne . . . . .	—	—	119 (69)	27 (8)	—	—	—	8	—	—	—	—	116	7	64	6 (3)	—	—
Uri . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schwytz . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Haut . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Bas . . . . .	—	—	—	—	29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris . . . . .	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zoug . . . . .	139 (17)	20	336 (82)	18 (10)	112	8	—	—	—	—	—	—	104	12	234	13	10	1
Fribourg . . . . .	—	—	185 (64)	21	2 509	74 (1)	—	—	—	—	79(42)11(4)	—	51	11	3 898	63 (11)	—	—
Soleure . . . . .	—	—	(135)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Ville . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Camp. . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34	12	—	—	—	—
Schaffhouse . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell-Rh. ext. . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell-Rh. int. . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Saint-Gall . . . . .	—	—	162	19	399	22	—	—	—	—	—	—	109	18	1 544	29	—	—
Grisons . . . . .	—	—	(61)	13 (4)	514	—	—	—	—	—	—	—	83	10	—	—	—	—
Argovie . . . . .	—	—	<sup>3</sup>	—	—	29	—	—	—	—	—	—	154	11	160	15	—	—
Thurgovie . . . . .	—	—	<sup>3</sup>	—	—	—	—	—	—	—	9	2	98	8	—	—	—	—
Tessin . . . . .	—	—	193 (15)	15	860 (83)	39 (2)	—	—	—	—	—	—	35	3	315	21 (1)	—	—
Vaud . . . . .	—	—	628 (155)	44 (1)	189	17	—	—	—	—	—	—	74	25	—	—	—	—
Valais . . . . .	—	—	(67)	?	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel . . . . .	461	35	1066 (345)	88 (5)	450 (25)	31	995(126)	41	408	41	—	—	28	11	1 049	56 (20)	—	—
Genève . . . . .	194	32	379 (133)	57	91	14	77 (32)	16	107(12)	13	—	—	94	34	1 110	30	521	24

<sup>1</sup> Entre parenthèses nombre des écolières et des maîtresses.

<sup>2</sup> Entre parenthèses nombre des maîtres.

<sup>3</sup> Voir tableau 3 : Ecoles secondaires supérieures.



## 8. Universités <sup>1</sup>.

a) Nombre des étudiants et des auditeurs à la fin du semestre d'hiver 1917/18.

UNIVERSITÉS	Faculté de théologie						Faculté de droit						Faculté de médecine						Faculté de philosophie										
	Théologie protestante			Théologie catholique			Etudiants		Etudiantes		Etudiants		Etudiantes		Médecine		Médecine vétérinaire		Médecine dentaire		Section de philosophie et d'histoire		Section des sciences et des mathématiques						
	Etudiants	Etudiantes	Auditrices	Etudiants	Etudiantes	Auditrices	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes	Etudiants	Etudiantes					
																									Etudiants	Etudiantes	Auditeurs	Etudiants	Etudiantes
Zurich . . . . .	60	2	55	—	1	—	484	143	45	60	421	15	84	15	80	3	—	98	—	—	281	101	109	419	257	42	48	17	
Berne . . . . .	49	1	—	9	—	598	44	15	2	378	5	41	2	119	1	—	—	—	—	—	295	61	105	253	287	13	25	5	
Fribourg . . . . .	—	—	—	180	2	—	<sup>2</sup> 115	<sup>2</sup> 3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<sup>2</sup> 124	<sup>2</sup> 48	—	—	<sup>2</sup> 105	<sup>2</sup> 10	—	—	
Bâle . . . . .	81	—	—	—	—	81	—	4	—	225	—	16	—	—	—	—	—	—	—	—	235	—	24	—	235	—	14	—	
Lausanne . . . . .	39	3	—	—	—	<sup>2</sup> 264	<sup>2</sup> 23	—	—	<sup>2</sup> 248	<sup>2</sup> 5	—	—	—	—	—	—	—	—	<sup>2</sup> 401	<sup>2</sup> 238	—	—	<sup>2</sup> 424	<sup>2</sup> 52	—	—	—	
Neuchâtel . . . . .	13	2	—	—	—	92	50	5	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	34	30	142	45	11	7	2	
Genève . . . . .	15	17	2	125	—	474	231	38	34	327	38	89	46	—	—	—	—	32	6	—	79	88	38	235	187	66	46	46	
St-Gall (Université commerciale) . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lucerne (faculté de théologie) . . . . .	—	—	—	54	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total . . . . .	257	28	5	180	243	3	2 108	494	107	102	1 599	63	230	63	199	4	—	130	—	—	4155	570	306	1 049	1 540	194	140	140	70

<sup>1</sup> Pour l'Ecole polytechnique, voir page 239.  
<sup>2</sup> Etudiants et étudiantes ensemble.

## b) Origine des étudiants.

UNIVERSITÉS	Faculté de théologie			Faculté de droit			Faculté de médecine			Faculté de philosophie			
	Bourgeois du canton		Bourgeois d'autres cantons	Bourgeois du canton		Bourgeois d'autres cantons	Bourgeois du canton		Bourgeois d'autres cantons	Bourgeois du canton		Bourgeois d'autres cantons	Etrangers
	S	E		S	E		S	E		S	E		
Zurich . . . . .	32	27	3	179	217	133	467	358	167	225	252	218	
Berne . . . . .	31	20	8	261	271	81	172	195	171	314	254	144	
Fribourg . . . . .	2	57	121	27	50	38	—	—	—	24	91	114	
Bâle . . . . .	19	51	11	50	26	9	63	129	49	288	158	62	
Lausanne . . . . .	28	9	2	54	53	157	84	67	97	157	99	269	
Neuchâtel . . . . .	6	7	—	28	19	50	—	—	—	52	46	24	
Genève . . . . .	9	7	1	69	106	337	66	106	244	99	88	163	
Lucerne . . . . .	16	37	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total . . . . .	143	215	147	668	742	805	552	855	728	1 159	988	994	

## c) Nombre des professeurs à la fin du semestre d'hiver.

UNIVERSITÉS	Faculté de théologie						Faculté de droit						Faculté de médecine						Faculté de philosophie						
	Professeurs ordinaires		Professeurs extraordinaires		Professeurs honoraires		Privat-docents		Professeurs ordinaires		Professeurs extraordinaires		Professeurs honoraires		Privat-docents		Professeurs ordinaires		Professeurs extraordinaires		Professeurs honoraires		Privat-docents		
	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	S	E	
Zurich . . . . .	3	3	1	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Berne . . . . .	6	2	3	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg . . . . .	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle . . . . .	5	2	1	2	—	—	—	—	3	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lausanne . . . . .	4	—	2	—	—	—	—	—	5	1	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuchâtel . . . . .	5	—	—	1	—	—	—	—	2	12	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Genève . . . . .	8	1	—	—	—	—	—	—	3	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Lucerne . . . . .	5	—	2	—	—	—	—	—	17	3	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total . . . . .	52	8	9	3	—	—	—	—	41	1	39	7	8	1	113	22	130	29	65	6	35	4	109	41	

S = Suisses ; E = étrangers. — 1 Suisses et étrangers.